

Extrait du registre des délibérations du conseil
d'administration de la Fédération de la Lozère pour
la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Du procès-verbal des délibérations du bureau du conseil d'administration de la fédération de la Lozère pour la pêche et la protection du milieu aquatique en date du 22 mars 2019, il a été littéralement extrait ce qui suit :

« Avis concernant la consultation publique pour le
rétablissement de la continuité écologique au droit de
l'ouvrage du Coulagnet-bas - Communes de Marvejols et de
Montrodat »

« .../...

Suite à l'enquête publique préalable au projet de rétablissement de la continuité au droit du seuil de Coulagnet-bas sur la rivière le Coulagnet, la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Lozère souhaite apporter son avis sur ce dossier.

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler que cette démarche est engagée depuis de longues années en concertations avec de très nombreux acteurs : les collectivités locales, les partenaires institutionnels (DDT, AFB), les propriétaires riverains, le syndicat mixte Lot-Dourdou et des associations environnementales (fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Lozère, CEN48, ...). Les communes concernées de Marvejols et de Montrodat comme le syndicat mixte ont récemment déjà été associées avec réussite à des travaux de rétablissement de la continuité écologique (seuil des anciennes tanneries de Marvejols sur la Colagne, seuil du Villaret de Balsières sur le Lot) et nous saluons cette nouvelle initiative dans ce domaine qui s'inscrit dans la continuité et permettra de rouvrir un nouveau secteur proche pour les peuplements piscicoles.

Ce cours d'eau bien qu'il ne soit pas « classé » du point de vue réglementaire accueille de la truite fario et l'accomplissement de son cycle de reproduction est intimement lié à sa capacité de migration. Le projet est situé juste en amont de la confluence avec la Colagne, rivière bénéficiant d'un soutien d'étiage et accueillant une quantité importante de géniteurs potentiels en période estivale. L'aménagement de cet obstacle situé à 400 mètres de la Colagne permettra à ces poissons de pouvoir remonter le cours du Coulagnet et bénéficier de surfaces de frayères qu'offrent les petits cours d'eau de têtes de bassin de notre département.

Ce dossier technique a été réalisé par un bureau d'études possédant de nombreuses références et reconnu en France en matière de restauration de cours d'eau. Le comblement d'une partie du lit basé sur la réinjection de matériaux caillouteux a fait l'objet de toute notre attention. Les 180 mètres de chenal actuel en aval du seuil présentent des faciès et une granulométrie influencés par la présence du seuil. Ce linéaire ne peut être considéré comme « naturel » comme pourrait être caractérisé le tronçon au niveau du pont de Peyre où la fédération dispose d'un point de suivi piscicole.

Le projet a pour objet de mettre en scène des séquences de faciès/granulométrie se rapprochant du modèle naturel existant sur le Coulagnet. Ce choix, au-delà de la réduction du risque de « canyonisation » du secteur amont lié à la suppression de l'ouvrage, nous permettrait de renaturer ce site et créer de nouvelles surfaces favorables pour la truite fario.

Enfin, pour l'accomplissement des travaux, des coupes de la ripisylve seront exécutées induisant un impact paysager et une altération des milieux rivulaires. Malgré tout, nous notons que ses interventions seront réduites au strict nécessaire et qu'un programme de replantation d'essences adaptées aux bords de cours d'eau sera mis en œuvre.

Ce projet permettra à la fois le rétablissement de la continuité écologique, la renaturation d'une partie de ce cours d'eau mais également la réduction du risque inondation de ce secteur.

Dans ce cadre, il est proposé aux membres du conseil d'administration de la fédération d'émettre un avis favorable à la concrétisation de ce dossier.

Après un tour de table, les administrateurs adoptent cette délibération.

.../... »

Fait à Mende, le 22 mars 2019

Le secrétaire,


Robert PONS